



Adhésion **succursale**

Rattachement au compte principal N° :
portant N° de SIRET :

On appelle succursale, tout établissement distinct du principal établissement ou du siège de l'entreprise.

Toute succursale, régulièrement déclarée auprès de la Chambre de Commerce et d'Industrie territorialement compétente, doit adhérer à la Chambre Syndicale du territoire sur lequel elle est implantée.

Règlement intérieur fédéral - art. 22

**Agir
pour le
logement**

Documents à nous adresser :

- ▶ Extrait du registre de commerce / ou Kbis (de - de 3 mois) de l'établissement principal mentionnant l'existence de la succursale.
- ▶ Copie du récépissé de déclaration préalable d'activité (RPA délivré par la CCI)

Informations complémentaires succursale

N° de SIRET :

Dénomination commerciale / enseigne :

Adresse :

Code postal : Ville :

Tél. agence :

Courriel agence :

Directeur/directrice d'agence succursale (si différent du représentant légal)

Mr Mme

Nom :

Prénom(s) :

Tél. fixe pro :

Mobile :

Courriel :

Chambre de rattachement de la succursale

Chambre FNAIM de

Votre contact :

Téléphone :

Courriel :

Adresse :

CP : Ville :

Je reconnais que :

la déclaration sur l'honneur que j'ai signée dans le cadre de l'adhésion de ma structure principale vaut pour ma succursale.

selon la Chambre d'adhésion de ma succursale, une cotisation annuelle peut être appelée par celle-ci.

Signature du représentant légal et cachet de l'entreprise
(précédés de la mention « lu et approuvé »)

Date : / /